



Le Guinglangois

Bulletin municipal n° 12 - Commune de Guinglange



Les temps forts
de **2012**



Sommaire

■	Le mot du maire	3
■	Nos concitoyens à l'honneur	4
■	Hommages	5
■	Foyer Rural	6
■	Guinglange, un village de médaillé(e)s	8
■	Avis aux pêcheurs	10
■	Esprit d'équipe	11
■	Conseil de fabrique	12
■	Des ados au boulot	13
■	La vie du village	14
■	Principales réalisations	16
■	Investissements 2012	18
■	Regard sur les budgets	19
■	À suivre...	20
■	... et à débattre	21
■	Fêtes de fin d'année	22
■	État civil	23
■	Il y a 50 ans au conseil municipal	24



Edito



Si 2011 fut une année de transition durant laquelle l'objectif majeur aura été de redonner vigueur à un budget municipal très affaibli, 2012 nous aura remis le cœur à l'ouvrage. En effet cet inter-

mède a permis de peaufiner le dossier de la rue Principale et parallèlement de faire aboutir plusieurs autres projets. Concernant les travaux de requalification de la traverse du village, nous sommes depuis près d'un an dans l'expectative de contributions de «subventionneurs» potentiels que sont nos instances dirigeantes qui ont toutes été sollicitées. Cette réalisation d'envergure pèse près de trois ans de budget annuel global.

Débutés de notre demande de subvention au titre de la DETR, ignorés par l'Europe qui est restée sourde à notre émoi, nos espoirs reposent dorénavant sur une aide conséquente du Conseil Général dont on souhaite son regard suffisamment perçant pour viser au-delà de l'ambition des grosses agglomérations.

Un financement de 80 000 € étalé sur 10 ans court depuis 2009. Les banques ont fermé le robinet du crédit. Même si demain elles assumaient à nouveau leur rôle, il ne serait pas sage d'augmenter nos charges par un emprunt supplémentaire. Bien que ce projet rue Principale soit prioritaire et l'argent rare, j'estime que différer sans cesse les opérations de maintenance de notre patrimoine ne peut que les rendre plus coûteuses lorsqu'elles s'imposeront dans l'urgence. De même nous nous devons de répondre aux nécessités qui modernisent et font progresser notre collectivité.

En pages intérieures, un inventaire détaille les réalisations 2012 et confirme pour ce millésime une volonté qui aura permis l'aboutissement de nombreux projets sans pour autant anémier le budget municipal de l'année.

Dans ce contexte économique frileux, la municipalité aura su se moderniser à moindres frais, offrant au passage 700 heures de travail rémunéré que se sont partagés quelques jeunes villageois en quête d'emplois vacances. J'insiste sur le quadruple et bénéfique impact de ces embauches :

- exécuter rapidement et dans des délais contraints des tâches qui se seraient perdues dans le temps
- limiter le coût des réalisations effectuées
- ouvrir à nos ados le monde du travail et leur faire prendre conscience qu'un salaire se mérite par l'effort, l'assiduité et quelques contraintes
- contribuer à la santé des caisses de sécurité sociale, retraites et autres à travers les prélèvements patronaux et salariaux induits .

À l'aube de 2013, je me fais vœu de toujours avoir les moyens de conjuguer au futur simple l'énoncé de nouveaux projets et au crépuscule de l'année de les inventorier, sinon à l'indicatif passé, au moins à son présent ce qui sera déjà le gage de leur évolution.

C'est confiants en l'avenir que toute l'équipe municipale et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux pour une année riche de santé, de réussites personnelles et familiales.

JEAN-CLAUDE VÉBER

Nos concitoyens à l'honneur

Nos deux doyens : un exemple pour tous !

La municipalité est particulièrement fière de leurs citoyens que sont Odile Brovillé 99 ans et Georges Burtard 93 ans. Ces deux super séniors ont fait acte de bravoure en surmontant la crainte d'une chute toujours possible et la fatigue de cette escapade citoyenne à la mairie.

Grand respect à eux quand d'autres, plus vaillants d'apparence, mais atrophés du courage de ces aînés, se glorifient sans rougir de leurs vertus, dont la spontanéité innée à assumer leurs responsabilités.

Bien plus humbles, nos doyens ont simplement laissé parler leur civisme.

Félicitations et profil bas devant cette exemplarité.



Noces d'or et de diamant

*Soixante ans de route ensemble
Pour le meilleur et pour le pire
Deux destins qui se ressemblent
À l'ombre des souvenirs
Soixante ans main dans la main
Ou dos tournés selon l'humeur
Amour tendresse ou bien chagrin
Rêves fous et petits bonheurs
Soixante années de partage
De bon temps, de mauvais moments
Sachant à deux tourner la page
Sur les souffrances de l'instant.*



Le 30 septembre 1952, Lucien Thill de Guinglange épousait Marthe Aug habitant Fouligny. Les deux tourtereaux s'étaient connus à l'occasion des bals populaires qui faisaient valser, bien avant la disco, les jeunes gens de cette génération.

Félicitations et rendez-vous dans dix ans.

Une doyenne moins chanceuse

Beaucoup de nous redoutent, de l'inexorable avancée de l'âge, ce à quoi est condamnée aujourd'hui Augustine. Veuve de Jean-Pierre décédé fin février, elle est atteinte d'une importante perte d'autonomie qui la contraint de vivre en maison de soins.



Augustine, que douceur et sérénité soient omniprésentes dans votre monde chimérique.



Lui est né à Metz en 1932, elle en 1933 à Chémery. Si le destin l'a envoyé en Dordogne de 1940 à 1944 il la rendra à sa région natale afin que bien des années plus tard elle rencontre celui qui la chérira pour la vie. Marcelle et René se sont dit oui à Chambrey en 1962. Trois enfants et cinq petits-enfants forment aujourd'hui ce cocon familial qui n'a de place que pour la douceur et la tendresse. Tous nos vœux vous accompagnent sur la route du Diamant qui s'ouvre devant vous.

Hommages

La Doyenne Nous a Quittés...

Après avoir vécu plus de soixante ans à Guinglange, d'abord dans la maison familiale du bas de Helfling, puis dans sa petite demeure à mi-côte, M^{me} Odile Brovillé est décédée, entourée de l'affection de ses proches, après un très bref séjour à la maison de retraite « Les Chênes » à Créhange le 2 septembre 2012

Née à Faulquemont le 21 mai 1913, sa jeunesse ne fut pas « un long fleuve tranquille » dans la paisible localité de Vahl-lès-Faulquemont où elle passa ses premières années.

En effet, la première guerre mondiale arracha à la vie en 1916 le père de famille, Léopold Bastien qui laissait ainsi une veuve et quatre orphelines, vive blessure à jamais ouverte. Sa mémoire, d'une étonnante fidélité et sa lucidité surprenaient sa famille et son entourage. Elle avait vécu l'arrivée de l'électricité dans les villages, les gendarmes à cheval, le facteur à bicyclette, le battage du grain à la batteuse et ses accidents mais aussi la solidarité villageoise, les premières, mais rares automobiles, en particulier celle de l'unique docteur pour tout le secteur...

Ayant connu le franc, le mark, l'ancien puis le nouveau franc, l'euro enfin, « elle jonglait avec le temps et les dates » capable les dernières années de faire ses courses par téléphone en utilisant les codes des produits !

Les années précédant le second conflit mondial et durant celui-ci, Odile Bastien est employée de service près de Nancy, puis à Nancy même, chez un médecin spécialiste où elle n'aura pas connu les 35 heures, avant d'être piqueuse dans le textile. De là peut-être son goût pour la broderie où elle excellait jusqu'à ses toutes dernières années.



Retour à la vie de campagne en 1952 par son mariage avec Martin Brovillé, employé au parc à bois de la mine de Faulquemont et homme de caractère ! A l'époque, la plupart des salariés des HBL, habitant les villages, ajoutaient à leur activité principale une activité agricole complémentaire : Odile connut ainsi les paillements d'une abondante basse cour, le nettoyage des clapiers, la fenaison, la récolte des pommes de terre et des betteraves, l'entretien du verger... Alors qu'elle avait plus de 90 ans, son potager et ses parterres fleuris demeuraient admirables !

Veuve en 1988, elle vivait pieusement, ayant le souci du bien d'autrui, intéressée par la vie locale et l'actualité nationale et internationale avec des commentaires toujours marqués de bon sens. Jusqu'à un âge avancé elle a fréquenté le club de peinture, les offices dominicaux et, bien que le bruit lui pesât, le traditionnel repas des séniors.

Ceux qui ont connu M^{me} Odile Brovillé gardent le souvenir d'une femme très courageuse face aux difficultés que la vie lui a présentées, une femme ayant le souci de la justice et de l'honnêteté, humaine...une Dame.

Foyer rural

Serencontrer, discuter et faire connaissance avec ses voisins ou autres guinglangeois, cela est possible dans le cadre des manifestations organisées par le foyer. Voici un aperçu de ce qui a été proposé au cours de l'année 2012.

Février 2012 :

L'assemblée générale a été l'occasion de réactualiser le statut du foyer datant de 1996, et ce à partir d'une trame commune à tous les foyers ruraux de Moselle. De plus le comité a vu son nombre de représentants se réduire à 7 suite à la démission d'Eric BURTARD de son poste de secrétaire. Nous le remercions pour son investissement au sein du bureau. Enfin un pot festif a clôturé cette AG en l'honneur de René LECOMTE, au vu de la médaille jeunesse et sport qu'il a reçue pour les nombreuses années de bénévolat consacrées au foyer...encore bravo et merci René.

Mars 2012 :

Un dîner spectacle a ravi les convives tant par l'ambiance, la qualité du spectacle et du repas. Les troupes de théâtre jeunesse et adulte ont animé la soirée, ainsi que Gaienne NICOLAY-KRITTER qui nous a proposé un interlude musical au piano et au violoncelle.

Avril 2012 :

Les acteurs sont remontés sur scène pour leur représentation de fin de saison. Les spectateurs ont aussi participé activement à un jeu interactif où la chanson française était à l'honneur. Encore bravo à nos choristes !

Mai 2012 :

La marche commune-foyer a été délocalisée cette année puisque le départ avait lieu au Mont Saint-Pierre. Cela a permis de découvrir (ou redécouvrir un autre secteur).

Juillet 2012 :

Malgré un nombre de convives toujours en baisse, l'ambiance reste conviviale. Petits et grands se sont retrouvés autour de jeux géants en bois, mais aussi autour du micro de l'animation karaoké.

Septembre 2012

La 12^{ème} marche IVV a attiré 468 marcheurs qui ont apprécié le parcours malgré quelques montées ayant mis à forte contribution leurs mollets. Nos vifs remerciements aux organisateurs, aux sponsors ainsi qu'à nos jeunes bénévoles qui ont donné un sérieux coup de main.

Octobre 2012 :

La soirée jeux de société a rassemblé une trentaine de personnes du village. Au programme : jeux de cartes, de dés et pêche aux canards. Un moment fort sympathique pour les petits comme pour les grands.

Novembre 2012 :

L'arrivée du Beaujolais nouveau a permis de passer un peu de temps auprès des voisins, amis... venus nombreux dans notre salle communale.

Décembre 2012 :

Saint Nicolas a honoré de sa visite les enfants de Guinglange et récompensé les plus sages.



Foyer rural

Le mot de la présidente

Encore un grand merci aux bénévoles sans qui les manifestations énoncées précédemment n'auraient pas eu lieu.

Bien que l'activité théâtre rencontre toujours un franc succès, une autre proposition a été faite aux jeunes de 6 à 12 ans. Après les « arts du cirque » en 2010 un atelier scientifique a vu le jour depuis septembre 2012, en association avec « les petits débrouillards ». Une exposition de leurs expériences vous sera présentée en fin d'année scolaire. N'hésitez pas à nous faire part de vos idées.

L'ensemble du comité se joint à moi pour vous présenter ses meilleurs vœux pour l'année 2013.



Sabine Albert,
Présidente du foyer rural

Location de la salle communale

	RÉSIDENTS	NON-RÉSIDENTS	BÉNÉVOLES DU FOYER
Week-end	78 €	178 €	78 €
Café	50 €	50 €	50 €
Réunion	33 #	33 €	33 €
Petit chapiteau	70 €	X	50 €
Garniture (2 bancs + une table)	2 €	X	Mis à disposition

L'installation du chapiteau sur le domaine communal nécessite l'autorisation du maire. De plus, les sous-locations de la salle ou du chapiteau ne sont pas autorisées.

S'il était constaté qu'une location soit prise au nom d'un habitant de la commune pour faire bénéficier un tiers au tarif "résident" le locataire serait dans l'obligation de payer le tarif "non résident"

Les dates à retenir

19 et 26 janvier : soirée théâtre

Février :

Assemblée Générale

1^{er} WE de juillet :
fête patronale

15 septembre :
marche IVV

(Tous les dimanches
matin, contacter F.
DORY)

22 novembre :
soirée Beaujolais

Composition du comité

Présidente : Sabine ALBERT

Vice-Président : Marc LUKATSCHEWITSCH

Secrétaire : Antony PAOLETTI

Secrétaire adjointe : Brigitte LUKATSCHEWITSCH

Trésorier : Serge LECOMTE

Trésorier adjoint : Jean-Marie DALMARD

Assesseur : René LECOMTE

Activités

Atelier scientifique : pour les 6/12 ans

Encadrement Sabine ALBERT et l'animateur de l'association « les petits débrouillards »

Séance 1 mercredi par mois.

Jeux séniors

Encadrement René LECOMTE

Séance le mercredi tous les 15 jours

Tir à l'arc : à partir de 8 ans

Encadrement Marc LUKATSCHEWITSCH

Séance par quinzaine le mercredi de 16h à 17h30

Guinglange, un village de médaillé(e)s

Océane

Seulement 9 ans, mais une appétence inouïe pour ce sport qui mènera très rapidement Océane vers la section compétition «poussine». Là aussi ses résultats sont de suite très prometteurs et la propulsent dès 2011 en catégorie "benjamine". Elle participera aux compétitions par équipe et à celles individuelles. C'est lors de ces dernières qu'elle fut médaillée d'or au critérium de Moselle à Merlebach. S'en suivra la médaille de bronze au championnat de Lorraine par équipe à Yutz.



Lauriane

Du même âge qu'Océane, son amie Lauriane a également débuté en 2010 au club AGCF section "gym loisirs".

À peine deux ans après son adhésion, elle s'empare de la médaille d'or dans la catégorie individuelle "poussine" au championnat de Lorraine qui alignait une centaine de candidates à Vandœuvre les Nancy fin mai 2012.

Mathilde

Et de trois, c'est le nombre connu des Guinglangeoises adeptes de ce sport et de ses variantes qu'elles pratiquent au club AGCF. (Association Gymnique Créhange Faulquemont)

Pendant trois ans de gymnastique Mathilde s'est passionnée pour les agrès sol, poutre, saut et barres asymétriques. C'est toujours dans ce même club qu'elle s'est désormais engagée dans la section "accro-sport". Cette discipline implique des figures au sol, seule ou en couple avec une partenaire. La compétition de décembre 2012 prévoit une chorégraphie où alterneront des passages imposés, individuels et en binômes.



Clara



Elle a 9 ans et est passionnée de twirling bâton depuis l'âge de 5 ans. Elle pratique son art au club de Lesse-Faulquemont. Clara a intégré les benjamines, licenciées de 9 à 12 ans. En 2011 Clara a concouru en demi-finale au Championnat de France qui s'est déroulé à Troyes. Elle s'est classée 32^{ème} de la catégorie Benjamines en épreuve individuelle et 6^{ème} en équipe. (Soit respectivement 136^{ème} sur 861 et 37^{ème} sur 114 équipes du niveau national)

C'est un sport physique qui regroupe des mouvements de gymnastique rythmique et sportive associés à des mouvements de majorettes. L'équipe sénior de Lorraine qui se compose de 12 filles, dont 9 de son club, s'est classée première au Championnat du monde 2011 aux États-Unis. Ses vocations multiples ont valu à Clara de présenter une chorégraphie sur la musique « Mimi la petite souris » d'Henri Salvador.



Depuis 2011 Clara est également élève de l'école de musique de Boulay où elle pratique le saxophone. Heureux présage pour son avenir ? On peut le penser puisque cette école est réservée aux élèves de plus de 10 ans, qui possèdent au minimum 2 ans de pratique d'un instrument.



Guinglange, un village de médaillé(e)s

Jonathan

À l'instar de son papa, c'est «un mordu de chien». Tous deux sont licenciés au club canin de Folschviller. Cet ado de 13 ans a obtenu le brevet d'obéissance avec son chien Gitan, un Berger belge Tervueren. Le jury de la Société Centrale Canine lui a attribué 92.5 points sur 100 et a gratifié son diplôme de la mention "excellent". C'est cette même mention que porte le CSAU (certificat de sociabilité) qu'ils ont aussi obtenu en cette journée d'épreuves canines. Jonathan est fier d'avoir été le premier enfant récompensé d'une coupe. Le dressage des chiens se décline en trois catégories :

- Ring : mordant, concerne les chiens de défense
- Agility : parcours d'agilité
- Obéissance : maîtrise du chien de compagnie



Maxime

Grâce à sept années de judo et à 2h30 d'entraînement hebdomadaire, il est aujourd'hui ceinture bleue dans sa discipline. Médailles de Bronze puis d'Argent seront ses belles récompenses lors de différents championnats de Moselle 2011-2012.

On notera une modification majeure dans la réglementation des compétitions qui détermine à ce jour la catégorie du compétiteur selon son poids et non plus selon son niveau de ceinture. Cela peut rendre plus difficile l'accès au podium pour certains prétendants dont le poids ne compensera pas forcément la supériorité technique d'un adversaire ainsi désigné.



Le village compte aussi de nombreux autres jeunes talents. Ils sont adeptes de football, de sport équestre, de natation, de danse et même, fut un temps, de rugby féminin. Les uns s'entraînent entre eux quand les autres préfèrent s'abonner à un club ou un entraîneur qualifié les suivra dans l'amélioration de leurs performances. Quelle que soit la formule, elle ne peut qu'être bénéfique à l'équilibre des enfants.

Félicitations aux parents qui s'impliquent dans ces vocations ; et surtout bravo à ces enfants courageux et opiniâtres dont leur plus grand bonheur reste celui qu'ils éprouvent à nous voir partager leurs passions.



(Ici en juillet 2007, sortie de nos casse-cous à Amnéville)

Avis aux pêcheurs

Y-a d'la friture au bout d'la ligne !



Depuis la mise en service de la station d'épuration, il y a quelques années déjà, la qualité de l'eau de la Nied est en constante amélioration.

Bon nombre de variétés de poissons devenus rares repeuplent aujourd'hui notre cours d'eau à la grande satisfaction des membres de l'AAPPMA Elvange Guinglange-Fouligny. Les bons pêcheurs qui posent leur ligne en eaux courantes auront toutes les chances d'une belle friture de goujons et vairons. En fonction des saisons, les eaux plus calmes offriront plutôt des barbeaux, perches, brochets et bien sûr l'incontournable grosse carpe.

Le pêcheur moins sportif bivouaquera sur quelques m² méticuleusement choisis et taquinera volontiers ablettes, rotengles, gardons, vandoises et chevennes dans l'espoir d'une appétissante friture.



Les alevinages de ses dernières années, principalement de carnassiers, ont intensifié la reproduction notamment de perches et brochets. Des brochetons de quelques centimètres sont régulièrement pêchés et évidemment remis à l'eau, leur taille réglementaire étant de 50 cm

Si comme on l'espère, l'amélioration de la qualité de l'eau se poursuit, peut-être reverrons-nous les écrevisses recoloniser notre rivière.

Comité de l'AAPPMA

Président : NOEL Raymond Fouligny
Secrétaire : DUDAS J-Claude
Trésorier : LUKATSCHEWITSCH Marc Guinglange

Cartes de pêche disponibles :

Tabacs Emeraude à Créhange
Chez Lukatschéwitsch Marc à Guinglange

Tarif (2012)

Carte Découverte Enfant 5 €
Carte Jeunes 17 €
Carte Majeurs 65 €

Esprit d'équipe

Guinglange, le rendez-vous des sportifs

Qu'ils soient marcheurs, footballeurs ou encore boulistes, tous ont plaisir à se retrouver en diverses occasions à Guinglange.

Football

Le FCGL, football club de Guinglange-Lemud, alterne entre ces deux villages l'organisation de son tournoi annuel qui s'est déroulé cette année à Guinglange le dimanche 26 août.

Le soleil était au rendez-vous tout au long de cette journée, à la satisfaction des joueurs et des spectateurs qui ont pu se repaître d'un barbecue. En troisième mi-temps beaucoup se sont "dé-soiffés" à la buvette et ont laissé libre cours aux commentaires et émotions.



Pétanque

Les "Dart's devils" ont organisé un tournoi de pétanque à Guinglange. Seize participants de 7 à 70ans, tous amateurs non licenciés, ont concouru par équipe de deux dans ce mini challenge. Les binômes Daniel - Thierry et Rémy - Luc ont terminé premiers de leur poule respective.

Enchanté de l'accueil que leur a réservé le village, le club elvangeois a d'ores et déjà prit l'option de reconduire pour le premier week-end d'août 2013 cette manifestation dans notre commune.



Marcheurs

Chaque dimanche matin, inlassablement, parfois même en défiant la météo, nos marcheurs ne parcourent pas moins de 10 km sur les chemins environnants ou sillonnent la contrée pour participer à l'une ou l'autre des marches proposées par différents clubs de la région. Cela fait maintenant douze années que Guinglange organise sa marche IVV, immuablement fixée par la fédération au 3ème dimanche de septembre. Le nombre de participants 2012 fait oublier celui nettement moindre mais pas catastrophique de 2011, année où la pluie est venue nous faire un pied de nez. Toute personne intéressée peut prendre contact avec Jean-Marie Dalmard au N° 60 à Helfling.



Conseil de fabrique

Les nouveaux arrivants, et sans doute quelques Guinglangeois établis de longue date dans notre commune, se demandent certainement ce qu'est et à quoi sert le Conseil de Fabrique. C'est une forme de syndicat, instance indispensable au fonctionnement d'une paroisse. Une « fabrique » est administrée par un conseil qui se compose de cinq membres. Ils doivent impérativement être majeurs, catholiques et résider dans la paroisse où ils ont été élus. Le prêtre et le maire sont membres de droit. Leur mandat des conseillers est de six ans et peut être reconduit deux fois, soit dix-huit ans au maximum.

En Alsace-Moselle l'église est un bâtiment communal dont en général l'entretien intérieur (peinture, chauffage et sa consommation ainsi que mobilier) est du ressort du Conseil de Fabrique alors que l'entretien de l'enceinte extérieure est à la charge de la commune.

Ainsi notre orgue, véritable joyau dont la construction date de 1851, œuvre du Facteur Géant (c'est ainsi que l'on appelle l'artisan réalisateur d'orgue), originaire de Haute-Vigneulles, mais qui a émigré en Amérique en 1871, mérite toute notre soigneuse attention. Il en va de même pour son buffet, œuvre du menuisier Lorentz de Bambiderstroff.

En 1992, il y a vingt ans déjà, nous l'avons confié au Facteur Aubertin qui a procédé à un relevage complet. Depuis, le conseil de fabrique s'attache à l'entretenir assidûment. Ce patrimoine est une des fiertés majeures de notre paroisse. La municipalité veille également à maintenir coquet cet édifice dont le clocher et les façades ont été nettoyés cet été. C'est de fierté que nous rougissons en entendant les propos élogieux des visiteurs admiratifs de notre église. Cela ne va pas sans moyens financiers. Pour y contribuer, la Fabrique organise chaque année un repas au profit de la paroisse. Cette année il a eu lieu le 7 octobre dernier et à dégagé un bénéfice de 1 245 € qui vient s'ajouter aux 3 274 € collectés lors de notre quête en porte-à-porte en 2012.

Grand merci à tous ceux qui, en répondant à notre appel, ont contribué au chauffage et à l'entretien de l'église, appel qui est renouvelé chaque année. Grâce à ces fonds, nous pourrons la chauffer correctement lors des offices

et maintenir aux autres moments une température suffisante à la bonne conservation des accessoires mobiliers et immobiliers. La Fabrique envisage prochainement des travaux de restauration de quelques bancs d'église aujourd'hui plus que centenaires.

Merci aussi à toutes les bonnes âmes qui composent la chorale ainsi qu'à tous ceux qui se dévouent pour le nettoyage et le fleurissement afin que ce lieu de culte reste accueillant.



Les membres qui peuvent utilement vous renseigner :

Président : Claude DORY

Trésorier : André ALBERT

Secrétaire : Jean-Marie BURTARD

Bernadette LEDUC et Claudine DOURSTER

**À TOUTES ET À TOUS,
BONNE ET HEUREUSE
ANNÉE 2013.**

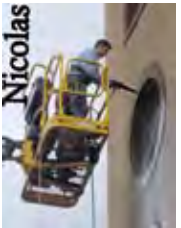
Nos ados au boulot

Quand les congés d'été profitent à tous.

Ils sont six ados de Guinglange et ont préféré passer une partie de leurs vacances d'été à travailler pour la commune.



Douce et sympathique cette lycéenne de 16 ans a manié brosse métallique, ponceuse et pinceau du 25 juin au 8 juillet. Luttant parfois contre le découragement, elle a ravivé portails et accès au cimetière avant de s'atteler au rajeunissement des volets du bâtiment mairie-école. **Laura** compte mener des études dans le vaste champ de la médecine animale, espérant en finalité devenir vétérinaire. Sagement, elle projette d'investir le fruit de ses deux semaines de labeur au passage de son permis de conduire.



On ne le présente **Nicolas**. Toujours à l'affût d'un défi à relever, il a été une main secourable pour ses collègues novices en mal d'expériences. Il a parfaitement réalisé l'assise du columbarium. Par sa détermination à aboutir, les travaux du logement et de l'école ont été achevés pour la rentrée scolaire. Juché dans la nacelle à 20 mètres du sol, il a débarrassé les faces du clocher de ses lichens et autres salissures. C'est décontracté et confiant qu'il s'est rendu le 6 juillet à Metz pour apprendre ce dont lui seul ne doutait pas : son succès au bac en architecture qu'il a empoché à la surprise d'un entourage quelque peu sceptique et à la grande fierté légitime de sa famille. Félicitations et bons vœux de réussite dans ton domaine de prédilection.



Toujours souriante derrière un caractère trempé, rien ne décourage **Chloé**. Elle a mis à profit ses congés d'été pour s'exprimer avec détermination et résultat dans le travail manuel. Elle a poursuivi le traitement des volets, grandement contribué au rafraîchissement de la salle de classe et au nettoyage du ruisseau dans la traverse du village. Ces quinze jours de travail lui auront permis de s'offrir quelques vacances bien méritées sur les plages de Méditerranée.



Assisté d'Olivier, **Julien** a pris en main le nettoyage des avaloirs dont certains n'étaient plus opérationnels malgré l'intervention contractuelle de l'habituel prestataire de service. Julien est également à féliciter pour sa réussite au bac pro. Il ambitionne faire carrière dans la plasturgie. Depuis septembre il est établi du côté de Saverne où l'accueille un constructeur de conteneurs plastiques qui lui assure le volet pratique de sa formation BTS en alternance.



Fort d'une régularité de métronome, d'un tempérament calme et réfléchi, **Olivier** nous a démontré que l'efficacité de son travail ne réside pas dans le bagout et la gesticulation. À toutes questions qu'on lui pose, des réponses à peine audibles sortent discrètement d'une bouche toujours marquée d'un sourire timide. Le benjamin de cette équipe masculine voit son avenir professionnel dans le milieu médical. Une première année d'études à l'école Saint-Maximin-Nancy devrait orienter son choix dans l'une des multiples options qu'offre ce vaste domaine et qu'Olivier s'impatiente de découvrir.



Communicant très réservé, on le supposerait facilement introverti. Durant son contrat il aura été très attentif et respectueux des consignes données. Parmi les tâches qui lui ont été confiées, on notera le nettoyage du ruisseau qui prenait l'allure d'un collecteur d'égout à ciel ouvert. Efficacement épaulé par Chloé, il a accompli soigneusement ce boulot pas forcément agréable, mais au résultat incontestable. **Kyrian** se sera aussi attaché au nettoyage de caniveaux d'usoirs particulièrement délaissés par quelques riverains. Cela devrait inspirer qu'un tel entretien avantage leur maison, conforte l'image du village et le sérieux de ses villageois.

La vie au village

Feu de toiture

Le 29 juillet 2012, le feu s'est déclaré dans le pavillon alors inoccupé de Bernadette et Jean-Pierre Mulot rue de la Ronce.

L'incendie a pris sous la toiture où était fixé le coffret électrique de transformation de courant des panneaux photovoltaïques. L'installation était récente ; moins de deux ans.

Depuis midi, les voisins s'interrogeaient sur la provenance d'odeurs particulières. Mais un dimanche à cette heure de la journée alors que le soleil brille haut dans le ciel, ils imaginent les relents d'un barbecue réticent ou de végétaux humides qui se consomment. Ce n'est que vers 14h30 que les flammes seront visibles et que l'alerte sera donnée. Bernadette et Jean-Pierre se remettent tout doucement de leur traumatisme causé par la perte de cette maison construite par leurs soins en 1978 et se consolent difficilement qu'avec la fumée se

sont aussi envolées des années de travail et plus encore leurs nombreux souvenirs. En attendant de pouvoir regagner leur maison qui devrait être rapidement reconstruite, ils ont trouvé refuge à Elvange.



Formation

De fin 2011 à aujourd'hui, le village a vécu une série de vols et tentatives dans les habitations et véhicules. La gendarmerie de Faulquemont a dispensé fin juin une formation à la sécurité des personnes et des biens. Seuls vingt guinglangeois ont manifesté par leur présence l'intérêt qu'ils portent à ce phénomène de société. Le major Laurent Zimmerman de la brigade de protection des familles à Metz et l'adjudant Philippe Zimmermann de la brigade de gendarmerie de Faulquemont ont mené la séance. Des cas concrets ont été développés et de nombreux conseils prodigués. Pour plus de détails sur la sécurité des personnes du troisième âge, consultez le site www.interieur.gouv.fr à la rubrique senior.

En octobre, devant une assistance beaucoup plus nombreuse, ce sont les pompiers qui nous ont imprégnés de leur expérience en matière de prévention contre d'incendie et les accidents domestiques. Des exercices sur mannequin ont permis de se familiariser avec la pratique

du bouche-à-bouche, du massage cardiaque, emploi du défibrillateur. De même les explications et démonstrations sur les différents types d'extincteurs et leur emploi ont permis à quelques volontaires de tester leurs connaissances sur feux réels. Guinglange a invité Fouligny et Hémilly à cette formation. Les échanges d'expériences et de conseils se sont poursuivis tout en prenant une collation sobrement arrosée, au choix d'eau, bière et vin.



La vie au village

Les lotissements

Hauts Jardins

Le promoteur du lotissement des Haut-Jardins n'a toujours pas cédé celui-ci à la commune. Cela implique que normalement d'éventuels travaux d'entretien, fournitures de voirie et consommation électrique de l'éclairage public seraient à la charge du dit lotisseur. La commune serait susceptible d'exiger de lui le remboursement des montants ainsi avancé, lequel transférerait sans aucun doute cette charge sur les propriétaires. Cette remarque n'a pas pour objet de discriminer les résidents qui sont avant tout des Guinglangois à part entière, mais vaut alerte si des phénomènes graves et coûteux se produisaient et pour lesquels il y aurait la tentation de faire porter la responsabilité civile et financière sur la municipalité.



Les Hirondelles

Les parcelles de ce lotissement ont pratiquement toutes trouvé preneur. Les constructions sortent très rapidement de terre. Le profil du terrain souligne l'esthétique de constructions aux styles variés dont le bon goût des heureux propriétaires parfait l'élégance finale de ce quartier. Le lotisseur, Sylvain Ortis confirme que les travaux de voirie sont programmés pour le premier semestre 2013, alors que la circulation des camions de livraison de matériaux se sera estompée. La municipalité envisage, dès que le taux d'occupation de ces habitations le permettra, de rassembler les nouveaux résidents et les villageois déjà établis, de leur présenter ses élus, les associations du village et les informer des structures environnantes disponibles.



Le Village

Pendant que de nouvelles constructions s'élèvent en périphérie, que d'autres se relookent au cœur du village, force est de constater que certaines sont gangrénées par la vétusté, soit pour cause d'abandon, soit parce qu'en mal d'achèvement. Il en va de même pour certains murs de clôture ou de soutènement de propriétés, qui en plus de présenter un réel danger, s'opposent à la qualité de l'environnement que la municipalité s'attache à vouloir donner au village. Un arrêté de péril a dû être pris en début d'année suite à un éboulement de pierres sur la voie publique. Il est toujours regrettable d'être contraint à cette procédure, généralement sujette à conflit, à mouvement d'humeur et de surcoût alors que le seul bon sens réglerait la situation. Lorsqu'un risque est suspecté, il serait anormal que le garant de la sécurité publique, qu'est le Maire, feigne l'ignorer. Une telle attitude lui serait de toute manière reprochée si un incident, ou pire un accident, survenaient.



Principales réalisations

Réfection des chemins...

Au fil des années, et c'est devenu un rituel, le conseil municipal s'est retrouvé un samedi de novembre pour combler les nids de poules et flashes d'eau.

Fixer un rendez-vous à dates et heures imposées à onze personnes pose toujours un problème de disponibilité, chacun ayant ses impératifs à gérer. Gaël est venu spontanément prêter main-forte aux six mousquetaires présents sur le terrain, lesquels ont manié 8 tonnes d'enrobé.

Deux épouses de conseillers ont porté café chaud et croissants sur les lieux d'opération.

La matinée s'est terminée devant un



casse-croûte pris en commun au foyer rural où la table apprêtée par Stéphanie attendait toute cette fine équipe à l'appétit féroce.

La bonne humeur était bien sûr de la partie.

Aménagement du parking



À chaque élection, nos panneaux électoraux devaient être remaniés afin de répondre au nombre d'espaces et surface qu'il est obligatoire de mettre à disposition de chacun des candidats. Cela posait le problème de la fixation de ces panneaux ainsi que de leur stockage entre deux périodes électorales.

Pour résoudre ce problème, nous avons décidé de leur dédier comme emplacement définitif le parking de la Nied.

Ces panneaux sont réversibles. L'arrière sera présenté côté route pour l'affichage lors des campagnes électorales. L'avant de chacun d'eux présentera des informations locales ou thématiques qui ne sont pas finalisées à ce jour. Deux resteront en permanence disponibles pour l'affichage d'évènements ponctuels tels que brocantes, fêtes, animations et autres spectacles. Des pancartages rigides adaptables sur ces panneaux ont également été prévus

pour les annonces répétitives. (Marche, pêche, animations foyer, etc.)

On notera également que le calvaire qui était situé en contrebas du parking et se trouvait coincé entre les arbres, prisonnier de leurs racines, a été réinstallé en partie haute. Même très abîmé, il apporte un attrait supplémentaire à cet endroit.

De par sa position relativement centrale, mais retirée des habitations, cet endroit a été retenu pour recevoir en début d'année un conteneur à verre ainsi qu'un ensemble table et bancs destiné au pique-nique des pêcheurs ou à celui des touristes ainsi que pour le repos du promeneur. L'espace côté passerelle Helfling sera aussi prochainement aménagé afin de mettre en valeur l'esthétique de cette construction et en faire un point de rendez-vous de la convivialité.



À noter : il n'y aura plus d'enlèvement du verre en "porte-à-porte" (caisse verte) à compter de janvier 2013.

Les bouteilles seront à déposer dans ce conteneur.

Principales réalisations

La rentrée dans une salle rénovée



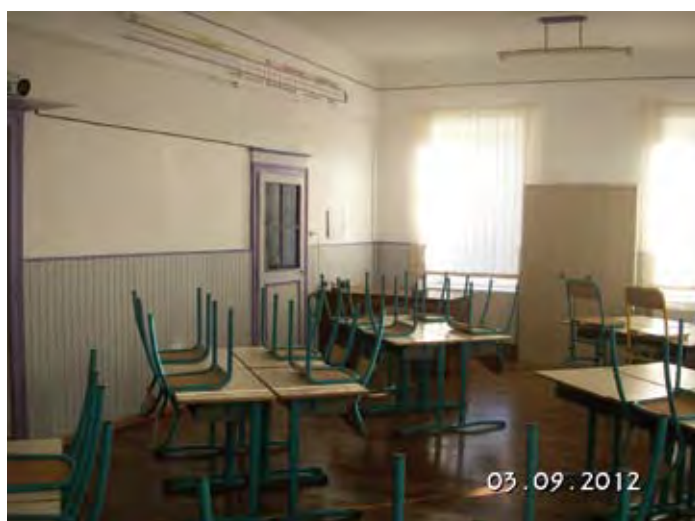
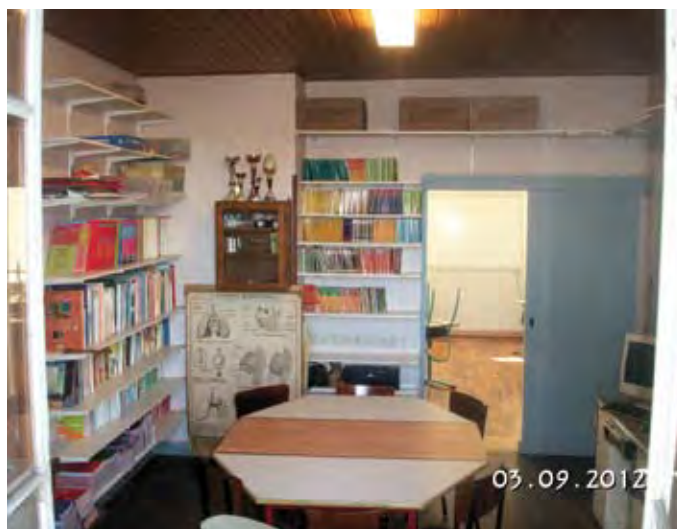
Une belle surprise attendait les élèves et leur professeur à la rentrée scolaire : une salle de classe rénovée.

Un angle de la salle de bibliothèque a été agencé pour améliorer l'ergonomie aux postes informatiques. La mise en place de sièges réglables et pivotants ajoute au confort des élèves.

Des tablettes sur crémaillères tapissent les murs pour mieux y ranger les diverses catégories de livres.

Le sol de la salle de classe a été poncé et vitrifié, les portes, leurs embrasures, les murs et le plafond repeints, les radiateurs remplacés et installés sous les fenêtres pour une meilleure répartition de la chaleur. Les fermetures des fenêtres ont aussi été entièrement révisées pour en parfaire l'étanchéité.

M^{me} BIER Delphine et ses 24 élèves (CE2 & CM1) ont tous apprécié l'ambiance rafraîchissante de la salle.



Investissements

À la claire fontaine...



Les enfants apprécient de pouvoir se désaltérer à cette fontaine qui offre le choix d'une eau à température réseau ou réfrigérée.

Sur le mur extérieur, un robinet factice débite cette même eau en pressant sur l'un des deux boutons de commande, offrant ainsi la possibilité aux touristes et promeneurs de s'abreuver.

Le montant résiduel net à charge de la commune pour cet investissement est de moins de 400 €, la main-d'œuvre relevant du bénévolat.

Coup de jeune sur l'église

La photo montage ci-contre témoigne de l'urgence qu'il y avait à redonner un coup de jeune à notre l'église. Après décrassage, les faces du clocher ont été traitées à l'anti-mousse La nacelle de 20 mètres qui a été louée servit aussi au curage et colmatage de fuites dans les canaux de l'église et du bâtiment-école. Ses travaux ont été menés sur trois jours pour un coût global de 1000 €.

La prestation a été effectuée conjointement par bénévoles et employés de la commune.



Mise en place d'un défibrillateur

La municipalité s'est dotée d'un défibrillateur instantanément disponible en cas d'urgence. Notre espoir étant qu'il ait été dans ce cas efficace et notre souhait soit que l'emprunteur s'identifie dans les meilleurs délais afin que nous puissions très rapidement le réinstaller. Cet appareil est interactif et semi-automatique. Pour de plus amples informations, s'adresser en mairie.

Prix de revient pour la commune : 1100 €



Travaux au cimetière



Les arbres du cimetière ont été élagués et les arbustes taillés. Les grilles, débarrassées de la rouille incrustée, ont été repeintes. Le caveau de transit a été dégagé de la végétation qui le masquait et des racines qui l'envahissaient. Afin de ne pas se trouver un jour confronté à l'urgence de son installation, un columbarium équipe dorénavant le cimetière. Six cases de deux urnes funéraires occupent à ce jour l'emplacement déjà prévu pour de futures extensions. Le réempierrement et la réparation de certaines allées doivent encore être programmés pour maintenir la dignité de ce lieu de recueillement.

Coût de l'opération pour la commune : 3100 €

Regard sur les budgets

Schéma de notre budget annuel moyen (hors investissements)

Taxes	56 000 €
Revenus immobiliers et fonciers	18 000 €
Produits divers	10 000 €
Dotations d'état	59 000 €
FCtva variable incluse : Selon investissements année N-1	
Recettes totales hors subventions	~143 000 €
Énergie	14 000 €
Entretien bâtiment matériel et voirie	15 000 €
Fournitures administratives et communications	6 500 €
Fêtes et cérémonies (St-Nicolas, Séniors, divers)	5 500 €
Salaires	37 000 €
Cotisations diverses et sociales, taxes	26 000 €
Intérêts et divers	21 000 €
Total dépenses incompressibles	~ 125 000 €

Lu et entendu pour vous

Budgets subventionnés et subventions accordées: (infos locales R.L.)

Département pour Gravelotte Musée et Lieu de Mémoire : Budget 13 500 000 € ht (13,5 M€)
Subventions Etat-Région

État et Département pour nouvelle mairie de Freming-Merlebach : Budget 6,3 M€ ht dont 3 M€ de subventions

Nouvelle salle de spectacle à Freming-Merlebach : Budget de 7,2 M€ ht. Origine subventions non précisées

Parking de la gare de Valmont : Budget 580 000 € ht dont 501 000 € de subventions Région et CC Réseau Ferré de France modernisation Gare de Metz : Budget 133 M€ ht Subventions État et Région

Autres recettes en dotations garanties

DAC : 32 000 € sur 3 ans (2012/2013)

(32 000/3 = 10 700 €)

PACTE 57 : 26 000 € sur 3 ans (2012/2014)

(26 000/3 = 8 700 €)

(DAC et PACTE 57 réservés aux investissements)

Toutes autres possibilités de subventions ne seront accordées que sur présentation d'un dossier. Accords et montants restent à l'appréciation de nos hiérarques qui en fixent également les conditions d'éligibilité. Les principales sources de subvention sont :

- pour les investissements lourds : État, Région, Département.

Au niveau des communes rarement l'Europe.

- DAC pour les investissements réputés d'intérêt communautaire.

- pour petits investissements : Sénat, Assemblée

Soit un budget annuel moyen estimé à 37 000 € ttc maxi pour divers investissements et gros travaux.

Investissements DUF réputés d'intérêts communautaires : (0.J avril et septembre 2012 de la C.C.)

Golf : 250 300 € ht et Route du golf : 166 500 € ht
Caméra zone industrielle Faulquemont : 76 200 € ht
Chemin rural Chémery : 43 700 € ht
Couverture zone d'ombre Longeville : 264 700 € ht
ESAT cuisine pédagogique et restaurant d'entreprise : 5 622 944 € ht dont 1 509 420 € de subventions

Ces montants et leur destination préservent notre optimisme ; nous n'attendons que 400 000 € pour achever la 2^{ème} phase d'un chantier démarré il y a 3 ans déjà. Si nous devons être frustrés de ce besoin, ils crédibiliseraient l'opinion des plus sceptiques en confirmant que si crise il y a eu, ou bien elle est achevée, ou bien comme la maladie et la bonne fortune elle n'atteint pas équitablement tout le monde...

A suivre...

A court terme

Chemin de Vitrange :

La dégradation des enrobés s'accélère de façon exponentielle, particulièrement entre la route d'Hémilly et la voie d'accès au cimetière. Depuis la réfection du tronçon Vitrange-Foulingny le nombre de véhicules légers qui empruntent ce chemin a considérablement augmenté. Ils circulent pour la plupart à allure excessive provoquant l'arrachement du bitume à chacun de leur passage. Les fossés comblés et le relèvement des accotements canalisent les eaux pluviales sur la chaussée qu'elles dévalent en érodant la surface. Parallèlement à la réfection de la couche de roulement, des dispositions devront être prises afin de pérenniser ce qui sera un lourd investissement.

Chemin des Juifs :

L'eau qui y dévale en emportant boues et gravas devient un problème de sécurité à l'intersection avec la RD 19. Le re-profilage du bas de ce chemin, dont les eaux de ruissellement devraient être canalisées vers un collecteur, s'avère indispensable pour la sécurité automobile notamment lors de pluies d'orage.

Au village :

La bande de roulement du tronçon de voie de la rue du moulin, entre le pont de la Nied et le chemin de la Corvée est totalement à remettre à neuf.

Il en est de même pour l'intersection de la rue d'Helfling et le chemin des Chènevières. J'espère qu'en 2013 ces travaux pourront être menés conjointement à ceux de la rue Principale.

Le presbytère :

Le ravalement de la façade de ce bâtiment s'impose tout comme le remplacement de ses portes, fenêtres et volets. Il en va de l'économie d'énergie et de l'allure de cette bâtisse qui rendrait un peu de dignité au moins à l'un des deux accès au village ; l'autre étant malheureusement tributaire de la volonté des riverains propriétaires. À ce jour ce bâtiment n'est pas relié au réseau d'assainissement.

La place du village :

Elle se doit d'être agencée en intégrant le ruisseau dans son environnement pour relever l'esthétique de la rue du Ruisseau et celle des Jardins tout en lui préservant la fonction de parking et terrain de jeux. Un terrain dédié aux adeptes du ballon rond serait aussi apprécié de ceux-ci et des riverains.



Le centre du village ainsi réhabilité, les travaux de modernisation, d'enfouissement et d'aménagement, pourront se poursuivre, notamment rue de la Ronce et dans le quartier du vieil Helfling qui ont jusqu'ici pu préserver le charme et caractère « village d'antan ».

... et à débattre

A moyen terme

Chauffage :

La hausse continue du prix du gaz propane amène à réfléchir et se préparer au remplacement de la chaudière du bâtiment municipal par une chaudière à énergie moins coûteuse.

L'ancien cimetière :

Il devrait être réaménagé de façon à permettre le recueillement collectif devant le monument aux morts. Quelques anciennes constructions funéraires mériteraient d'être restaurées en mémoire des défunts qu'ils abritent ainsi que pour le respect et la sécurité de visiteurs soucieux de l'environnement des sépultures familiales qu'ils entretiennent.

Un ossuaire est à prévoir afin de recueillir les reliques des tombes abandonnées qui devront à terme être éliminées.

Les berges de la Nied :

Aménagées autour des ponts et de passerelle et débarrassées de leurs orties et autres plantes envahissantes elles pourraient se transformer en d'agréables points de rencontre et de convivialité à l'image de ce qu'a réalisé Elvange.

Le foyer rural :

Sa salle est devenue bien trop exiguë. Si le foyer ne pouvait pas être déplacé, il conviendrait d'agrandir le bâtiment existant. Celui nouvellement créé le serait évidemment aux normes sanitaires, thermiques, phoniques et de sécurité. Les membres du bureau ont été invités il y a déjà plusieurs mois déjà à réfléchir et proposer des options possibles afin que le conseil municipal puisse entamer une étude financière sur des bases pertinentes.

Pour que notre jeunesse se responsabilise et s'imprègne de bonne heure de la vie associative, elle devrait aussi disposer d'un local pour mener des activités ludiques (informatique, jeux de société, billard, baby-foot ou autres).

L'école :

Nous sommes confrontés à un nombre croissant de familles qui, pour raisons professionnelles, demandent une dérogation afin de scolariser leurs enfants hors Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU).

Les écoles d'accueil qui reçoivent ces enfants refacturent la quote-part de frais liés aux nombres d'élèves accueillis.

Cette année 10 000 € ont été ainsi reversés par le syndicat qui évalue ce montant entre 12 et 15 000 € pour 2013. Quel que soit le nombre d'élèves d'une classe, les frais de scolarité qui comprennent transport, entretien, chauffage et rémunérations des enseignants demeurent fixes. Ils ne s'amortissent correctement qu'avec le nombre maximum d'élèves que peut accepter l'école.

Guinglange a versé cette année 18 000 € de cotisation. Celle-ci croît sans cesse au rythme des dérogations accordées. Il convient d'ajouter à ce montant 8 000 € de charges d'entretien. Très vite nous serons face à deux choix : ou maintenir le SIVU et ses écoles de village ce qui nécessitera un accueil périscolaire ou se rattacher au groupe scolaire de localités telles que Créhange ou Faulquemont qui disposent déjà de structures d'accueil.

Une réflexion pour évaluer la faisabilité, les modalités et contraintes d'un tel équipement sera menée en 2013 par le SIVU.

L'aboutissement de ces objectifs est lié à la crédibilité que dégagent les dossiers présentés et aux moyens financiers accordés par nos instances étatiques. C'est pourquoi je reste persuadé qu'il nous faut travailler ces dossiers sans attendre afin qu'au moment venu nous puissions défendre des projets convaincants et mûrement réfléchis.

Fêtes de fin d'année

Le dimanche de nos Séniors



Ce 25 novembre a été marqué par l'absence de nombreux habitués. Décès, état de santé et perte d'autonomie furent les raisons majeures de la défection de ces fidèles habitués à ce rendez-vous annuel.

Les chanceux, heureusement la grande majorité des invités, ont pu savourer un déjeuner raffiné dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Ce repas a été mitonné par le restaurant-traiteur de l'Europort à Saint-Avold et servi par un personnel avenant et plein d'attention à l'égard de nos anciens.

Et la Saint-Nicolas des plus jeunes



Saint Nicolas est toujours très généreux lors de son passage au village.

Comme l'an passé, il a beaucoup apprécié le chaleureux accueil en chansons que lui ont réservé les enfants.

Pour les en remercier, il a tiré au sort le nom

de deux enfants qui selon leur tranche d'âge se sont vus attribuer un cadeau bonus : un ordinateur ludique en catégorie 0-5 ans et un lecteur multimédia MP3 pour celle de 6-9 ans. Cette année ce sont Anna et Océane les heureux gagnants.

Etat civil

Naissances

Mulot Elena, le 27 mai 2012

Berton Léna, le 6 juillet 2012

Fiévet Clara, le 6 août 2012

Pouchan Morgan, le 15 octobre 2012

Venner Elisa Emilie, le 6 décembre 2012



Décès



1913

Notre doyenne **Madame Bastien**, veuve Brovillé ne sera pas la centenaire que sa vivacité d'esprit nous laissait espérer. Elle s'est éteinte le 2 septembre 2012 après un bref séjour à la maison de retraite de Créhange.



1919

Natif de Helfling, **Martin Bourgeois** s'était établi et a vécu dans l'Orléanais. Veuf depuis peu, il est venu cet été se reposer quelques semaines à Guinglange chez Marie-Jo sa fille.

C'est là, où elle a commencé, que sa vie s'arrêtera le 29 août 2012.



1927

Personnage discret, **Jean-Pierre Daré** quittait rarement le pas de sa porte. Il est décédé à Château-Salins le 26 février 2012.



1927

L'âge ne semblait pas avoir prise sur celui qui, des années durant, a entouré de soins et d'affection sa femme handicapée par la maladie. Très affecté par son décès en 2011, **Paul Poinignon** a vu sa santé se dégrader très rapidement. Peu après son admission en maison de retraite à Créhange il a rejoint pour l'éternité cette épouse chérie : c'était le 30 octobre 2012.



1929

De tous ceux qui l'ont croisé lors de ses promenades rituelles, aucun n'a pu échapper à l'exubérance verbale du sympathique et jovial **André Stoffel**, jamais avare de plaisanteries et toujours prodigues en contes et avatars personnalisés. Hospitalisé à Freyming-Merlebach, il nous quittait le 20 août 2012.

Il y a 50 ans au Conseil Municipal

Les conseillers, élus en mars 1959, étaient Messieurs BROVILLE Martin, BRUN Alphonse, DIDELON Gérard, DORY Prosper, GASNER Emile, HARTARD Gabriel, LECOMTE Joseph, LECOMTE René, POINSIGNON Lucien, SCHOULLER Marcel et THUILLER Paul. En 1962, ils se sont réunis à 6 reprises.

Séance du 23 janvier 1962 :

Le Conseil fixe les abonnements à souscrire comme suit :

- pour la mairie « Revue la Mairie Pratique », « la vie communale et départementale » et « Bulletin Officiel du Département »
- pour l'école « Bibliothèque de travail » et « l'Éducation Nationale ».

Le Conseil décide d'allouer les subventions suivantes :

- la somme de 210 francs à la maîtresse de couture d'école, Madame Odette PETITJEAN
- la somme de 50 francs à Monsieur Louis BROVILLE, conducteur de chantiers à Basse-Vigneulles pour la surveillance des travaux de voirie
- la somme de 150 francs comme indemnité à la balayeuse de l'école
- la somme de 80 francs pour la sonnerie civile des cloches
- la somme de 360 francs comme indemnité au garde champêtre et appariteur communal, M. Jean Pierre DROITCOUR
- la somme de 150 francs comme indemnité pour gérance de la cabine téléphonique
- Le Conseil décide l'aménagement d'une cour de récréation avec préau et l'installation de sanitaires

Séance du 6 mars 1962 :

Le Conseil vote la somme de 2 400 francs comme indemnité au secrétaire de mairie, Monsieur Alphonse PETITJEAN.

La redevance des lots de portion est fixée, pour l'année 1962, à 2 francs.

Séance du 1^{er} avril 1962 :

Le Conseil arrête les recettes et les dépenses du budget primitif 1962 à la somme de 22 374,46 francs.

La commission arrête le fichier des exploitations agricoles au nombre de 22.

Le maire désigne Monsieur Alphonse PETITJEAN comme agent communal rémunéré pour le recensement de la population communale

Dans le cadre de la reconstruction, le Conseil charge le Maire d'exécuter les travaux suivants :

- le crépissage du bâtiment marie-école par l'entreprise BOURGUIGNON, la somme de 4 922,46 francs étant disponible
- l'acquisition d'une machine à écrire, de 24 chaises tubulaires et d'un fourneau, la somme de 2 793,07 francs figurant au budget mobilier scolaire
- pour le presbytère, la pose de grillage et la réalisation de peintures

Considérant que la déduction des revenus des bois domaniaux dans le calcul de la taxe locale de péréquation n'est aucunement justifiée, que dans les revenus domaniaux sont compris les revenus bruts sans déduction des différents frais d'exploitation, que dans ces conditions les forêts deviennent une charge pour la commune, le Conseil décide de suspendre toute coupe de bois aussi longtemps que ce mode de calcul ne sera pas modifié.

Séance du 3 juillet 1962 :

Le Conseil décide d'utiliser les 337 francs des crédits Barangé comme suit:

- cotisation à la cinémathèque scolaire et à la bibliothèque de prêt de la Moselle 40 francs
- achat d'un planisphère physique, de cartes des régions françaises, de fresques historiques et de timbres caoutchouc 397 francs

Le Conseil approuve le compte de gestion 1961 avec un résultat de 40 964,11 francs d'excédent.

Le Conseil décide d'allouer une indemnité de 80 francs au percepteur.

Le conseil autorise le Maire à engager des travaux de peintures dans la salle de classe, dans le presbytère et des travaux de réfection d'un plancher et d'une fenêtre dans le logement de l'instituteur.

Le Conseil décide d'acquérir un corbillard pour la somme de 981,50 francs.

Séance du 7 octobre 1962 :

Le Conseil arrête le budget supplémentaire 1962 à la somme de 36 831,50 francs de recettes et la somme de 36 831,50 francs de dépenses.

La commission de révision des listes électorales est composée des Membres suivants : Lucien POINSIGNON, Gérard DIDE-LON, Joseph LECOMTE, Martin BROVILLE et Émile GASNER.

Séance du 17 novembre 1962 :

Le Conseil attribue une subvention de 100 francs au Conseil de Fabrique pour les frais d'électricité de la sonnerie civile.

Le conseil vote la somme de 37,60 francs pour la prise en charge des timbres antituberculeux.

Le conseil émet avis favorable à la proposition d'abattages des peupliers communaux pour la somme de 40 francs le m³.

